

12ème Formation régionale en droits de l'Homme et droits des réfugiés de la Chaire UNESCO

ALTERNANCE POLITIQUE, STABILITE ET DROITS DE L'HOMME

C'est pour la douzième fois que la Chaire UNESCO des Droits de l'Homme et de la Démocratie en collaboration avec le Haut Commissariat des Réfugiés (HCR) organise une conférence régionale sur le thème Droits de l'Homme et droits des Réfugiés. Le présent séminaire a été organisé sous le thème central « bouleversement politique, stabilité et droits de l'Homme ». A ces échanges de Cotonou (Bénin) sont venus 30 participants issus de 16 différents pays africains francophones. Les séminaristes étaient composés de représentants de la société civile et des agents du HCR à qui sont confiés de multiples rôles dans chacun de leurs pays. Instaurée en 1999 pour promouvoir les droits de l'Homme en Afrique, le séminaire reçoit depuis 2002 chaque année le soutien financier du Programme Régional pour le Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest. La Chaire UNESCO des Droits de l'Homme et de la Démocratie est depuis 2002 partenaire de la Fondation Konrad Adenauer.

Le début de la conférence a été marqué par une cérémonie d'ouverture sous la houlette de la ministre Béninoise de la justice, Mme Marie Elise Gbèdo. Dans son discours d'ouverture la déléguée du Programme Régional pour le Dialogue Politique en Afrique de l'Ouest, Maria Zandt, a souligné que même à sa douzième édition l'organisation de la conférence n'a pas perdu de son actualité. A une époque de conflits en Côte d'Ivoire ou encore en République Démocratique du Congo, l'importance de

l'engagement pour le respect des droits de l'Homme en Afrique vient à point nommé.

Suffisamment motivés les participants attendaient le début des premières communications, qui dans la première semaine de la conférence ont traité des droits de l'Homme. Etaient conviés à cet effet d'éminents professeurs des universités africaines, ainsi que des experts qui avaient chacun développé un thème et aménagé assez de temps pour les questions et les discussions.

A travers les premières communications les conditions pour le respect des droits de l'Homme, de même que leur développement général ont été discutés. Au deuxième jour, les deux communications ont porté sur les différentes générations de droits de l'Homme et sur leurs organes internationaux de protection.

En milieu de semaine, la question pratique de l'observation des droits de l'Homme dans le domaine de la police et de l'armée était au cœur des échanges. Un prochain registre a permis aux communicateurs de discuter ensemble avec les participants de l'importance d'une formation civique et de l'existence des groupements d'intérêt pour la stabilité politique d'un pays.

Dans une avant dernière session, il s'agissait des pratiques traditionnelles en Afrique qui sont incompatibles avec les droits de l'Homme. La première semaine s'est achevée avec une assise sur les menaces des femmes et des enfants, victimes de



Konrad-Adenauer-Stiftung e.V.

BENIN

BENJAMIN THULL

26/07/2011

www.kas.de/westafrika

la violence dans une situation d'instabilité politique

Après que les séminaristes eurent été sensibilisés de façon approfondie sur la notion de droits de l'Homme dans la première semaine, la deuxième semaine se concentrait sur la question des droits des réfugiés. Mme Anne Triboulet, directrice du programme de formation du HCR au Sénégal et modératrice de la deuxième semaine, développait la deuxième thématique à travers une introduction générale sur la protection générale des réfugiés. Les thèmes complémentaires de la journée étaient la protection des réfugiés en Afrique et les critères d'éligibilité au statut des réfugiés. Après que le lundi était encore très marqué de la théorie, les participants ont dans la journée de mardi joué des rôles pratiques pour décider du statut d'un demandeur d'asile. Par la suite, les séminaristes ont au moyen d'interviews entre un demandeur d'asile et un agent du HCR étudié ce qui est à retenir lors de pareils entretiens. La deuxième moitié de la journée a été consacrée aux rapports avec les réfugiés lors des déplacements massifs, question de voir dans un cas pratique la mise en œuvre des connaissances acquises. Cet exercice de passage de la théorie à la pratique a servi d'exemple pour la suite de la semaine.

Le mercredi, il s'agissait du phénomène des déplacés internes et de leur protection pour trouver des réponses adéquates aux mouvements des populations lors des catastrophes naturelles. L'avant dernier jour, était consacré aux flux mixtes de réfugiés ainsi que les défis d'une solution durable au problème des déplacés forcés. La deuxième semaine a pris fin avec la problématique des apatrides en Afrique, leurs causes et les approches de solutions.

En somme, la conférence a donné aux participants la possibilité d'approfondir leurs connaissances sur les notions tant théoriques que pratiques des droits de l'Homme et des droits des réfugiés. Le fait que les participants étaient constitués de partisans des droits de l'Homme et d'agents du HCR a conduit à une grande synergie d'actions, ce qui a permis aux deux parties de profiter

chacune de l'expertise et de l'expérience pratique de l'autre. Hormis les enseignements, les séminaristes peuvent nouer des contacts personnels au-delà des frontières nationales avec pour objectif de servir à instaurer le respect des droits de l'Homme en Afrique.

Traduction de l'allemand Raoul Ahovery